

CAMPAGNE ANTI-VANDALISME



Plusieurs biens publics ont été abimés ces derniers mois, nous vous demandons de sensibiliser votre entourage à la conservation et à la préservation de ces biens.

Ce sont vos taxes qui paient pour les vols, les bris et les infractions.



Si vous êtes témoin d'acte de vandalisme, n'hésitez pas à communiquer avec le service d'urgence des travaux publics au 450 250-2481 ou la Sûreté du Québec.

